

AVANT LE COURS :

- A la sonnerie, se ranger dans le calme, deux par deux dans le rang, le professeur vient chercher les élèves (tout retard dans le rang sera signalé dans le carnet)
- La sortie du collège se fait avec l'accord du professeur
- Les déplacements jusqu'aux différentes installations se font dans le calme, les élèves restent groupés.

GYMNASE /VESTIAIRES :

- En fonction de l'activité, se ranger derrière la porte des vestiaires
- Sortir sa paire de chaussures de salle si besoin
- Le professeur vérifie la présence et l'état des chaussures (oubli ou chaussures sales = rappel à l'ordre)
- Se changer dans le vestiaire en moins de cinq minutes et ne rien laisser dedans
- Cracher son chewing-gum dans la poubelle.
- Enlever montre et bijoux.
- Attacher ses cheveux s'ils sont longs ou mi- longs
- **Pour des raisons de sécurité, le laçage des chaussures doit permettre au pied d'être réellement tenu**
- Sortir du vestiaire calmement et se rendre vers le lieu du cours
- Toute dégradation constatée dans les vestiaires par le professeur entraînera une sanction prévue par le règlement intérieur et le chef d'établissement

APPEL

- Poser ses affaires à l'endroit prévu et s'asseoir dans les tribunes « en groupe classe ».
- L'appel doit se faire dans le silence.

PENDANT LE COURS :

- Pour chaque activité se conformer aux règles et aux consignes données par le professeur.
- Respecter les lieux
- Respecter les autres par un comportement ne les mettant pas en danger et par une écoute des consignes ou conseils donnés par le professeur
- Tout élève se doit de participer à la mise en place et au rangement du matériel qu'il doit également respecter pour la sécurité de tous
- **Les dégradations volontaires seront facturées à la famille.**

FIN DU COURS :

- Attendre que le professeur autorise les élèves à regagner les vestiaires dans le calme
- Se changer, vérifier que l'on n'a rien oublié ou laissé derrière soi
- Sortir et attendre le professeur derrière la grille

LES INAPTITUDES PARTIELLES OU TOTALES AUX COURS D'EPS :

- Pour signaler un problème ponctuel, les parents doivent mettre un mot dans le carnet
- **Le mot parental ne dispense pas l'élève d'apporter sa tenue** puisque seul le professeur est habilité à juger du problème
- Pour une inaptitude plus longue avec certificat médical, remplir la page 15 du carnet et cocher « longue durée ». Transmettre la dispense au professeur d'EPS
- Un élève dispensé (longue durée) doit apporter ses chaussures de salle. Au vu du problème le professeur envisagera l'aménagement du cours pour l'élève
- **Dans tous les cas la présence en cours est obligatoire. Ces mots ou certificats seront présentés en début de cours au professeur d'EPS**

LA TENUE:

- Une paire de chaussures de salle (neuve ou propre) est obligatoire pour la pratique en salle (voir la programmation), elles ne doivent pas être portées à l'extérieur
- La tenue de sport doit être adaptée (survêtement/short /leggings de sport sans fermeture ou poches), un t-shirt de rechange est vivement conseillé
- Un oubli ou paire de chaussures sales sera signalé dans le carnet, une punition pourra être donnée si cela devient répétitif.
- Le port d'une écharpe est strictement interdit pendant la pratique